



Toutes les infos, actualités du MCH, etc...
sur le site du club :
www.mch.asso.fr

Les conditions d'adhésion au club. Saison sportive 2022-2023

Joindre au dossier la fiche d'inscription et :

1. Une photo d'identité (sauf pour les adhérents inscrits la saison dernière).
2. Un certificat médical de « non contre indication » à la pratique sportive des disciplines choisies.
3. Le règlement.

Pour les personnes qui pratiquent la compétition, le certificat médical doit mentionner la discipline complétée des termes : « pratique en compétition. »

4. Un certificat ophtalmologique pour les personnes malvoyantes ou non voyantes.

Important : Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans l'ensemble de ces documents.

Adhésion à l'année

Pour un adulte : Loisir 130 €. Compétition : 150€

tarif – 20 ans : 105 €

En famille : Pour deux personnes 177 €

Pour trois personnes 219 €

Recevoir la revue Handisport au format papier : 16€

En cas d'adhésion au second semestre, veuillez contacter la permanence le mardi après-midi.

NB : les personnes qui n'étaient pas adhérentes les saisons précédentes peuvent faire un essai gratuit d'une séance. Passé ce délai, l'inscription est obligatoire.

Pour les nouveaux adhérents : adhésion de 3 mois

Une carte temporaire est délivrée par le secrétariat pour un essai maximum de 3 mois non renouvelable pour un montant de 70 €. Après cet essai, l'adhérent pourra poursuivre ses activités en prenant une adhésion à l'année. Dès lors il paiera au prorata des mois restant à couvrir jusqu'à la fin de la saison.

Cette carte ne permet pas la pratique en compétition.

A partir du mois d'avril il ne sera délivré que des cartes temporaires.

Pratiques occasionnelles

Pour toute autre personne prenant part aux activités du club pour une période inférieure ou égale à 10 jours consécutifs, il lui sera délivré un pass'sport payant.

Modalités de règlement.

Paiement par chèque à l'ordre du Montpellier Club Handisport.

Pour les paiements fractionnés (après accord du secrétariat) : au maximum 3 mensualités.

Dès que vous avez envoyé votre chèque vous pouvez commencer les activités.

Donner le dossier complet au 1^{er} cours de votre séance

Attention adresse postale :

*MCH Handisport - Maison Départementale des Sports Nelson Mandela
66, Esplanade de l'Égalité – BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4
Tel : 06.20.53.81.42*